Guéret bouge

BULLETIN MUNICIPAL N°90

CITOYENNETÉ

Guéret Stein : 20 ans d'amitié

Budget 2010

GUÉRET

édito

SOMMAIRE

Guéret bouge
pages 3 à 5

Communiqué : la collecte des déchets à Guéret
pages 6 et 7

Finances : Budget 2010
pages 8 à 11

Citoyenneté : Guéret Stein : 20 ans d'amitié
page 12

Page ouverte : Conseil municipal d'enfants
page 13

Expression des groupes politiques
pages 14 et 15

De Charybde en Scylla

2010 a démarré sur les chapeaux de roues et chacun a dû se retrousser les manches.

En premier lieu, nous avons été confrontés à des intempéries d'une rare intensité. Le froid interminable s'est finalement dissipé, laissant sur son passage des routes cabossées, semées d'ornières et de crevasses. Les dégâts sont considérables et les réparations apportées dans l'urgence par nos services techniques ne feront qu'un temps illusion. De très nombreuses artères devront faire l'objet d'une réhabilitation totale, au point qu'il nous faudra repenser de fond en comble notre programme d'entretien et de réfection de la voirie.

Dans le même temps, l'inspection académique de la Creuse officialisait son choix de mettre en œuvre, à la rentrée 2010, un regroupement pédagogique communal constitué d'écoles d'application fonctionnant par cycles d'enseignement intégrant les écoles Prévert (maternelle et élémentaire) et l'école Annexe. Cette réorganisation a soulevé l'interrogation légitime des parents d'élèves, elle offre en contrepartie la garantie de continuité sur la scolarité des enfants et la certitude de maintenir l'école Annexe qui a perdu son statut et redevient école communale. Nous n'avons pas été consultés, nous l'accueillons toutefois avec plaisir dans notre patrimoine.

Tout ce qui touche à l'enfance et à la jeunesse est une priorité, tout ce qui va dans le sens du développement, une nécessité. Pas une seconde, nous ne devons baisser les bras. Et pourtant, certains coups sont rudes qui nous contraignent à la résistance. C'est le cas de la fermeture annoncée de la BSMAT, pour laquelle nous recherchons toujours des solutions alternatives. C'est le cas de l'hôpital et de son service de radiothérapie dont nous continuons à exiger le maintien.

Ce tableau sans complaisance pose à nouveau la question du devenir des territoires ruraux ; or, je me réjouis d'y déceler çà et là quelques touches d'optimisme : la restructuration de notre salle polyvalente, rebaptisée Espace André Lejeune, est en bonne voie ; les travaux d'aménagement du rond-point de Cherbailloux ont pris quelques jours d'avance ; 28 lots sont en cours de création au Petit Bénéfice. L'été se dessine, Courtille nous attend et les Nuits d'Eté se préparent.

Nous tenons le cap.

Michel Vergnier
Député Maire de Guéret

Bulletin Municipal de Guéret N°90 : avril 2010
Directeur de la publication : Michel Vergnier
Edition : Sanufic Couleur - Composition : CréaLV
Crédits photos : Ville de Guéret

Concours photo : saison 3

Sous l'intitulé "Guéret, regards insolites", l'Espace Fayolle propose la troisième édition du concours photo consacré à la ville. Chacun y est invité à nous livrer sans contrainte sa vision de la cité. Tout ou presque est permis : capturer, suggérer, étonner, pourvu que Guéret s'en trouve décortiquée sous l'œil des objectifs. Les images retenues verront leurs auteurs primés et feront l'objet d'une expo ; tout le monde peut participer ; l'inscription est gratuite. Clôture : le 15 octobre 2010 à midi. Règlement et modalités d'inscriptions à l'Espace Fayolle : 05 55 52 96 35.

Travaux

La Ville de Guéret devient productrice d'énergie

A l'origine, le projet consistait à bâtir un hangar devant abriter les chars de la Trinité appartenant au Comité des fêtes. Très vite, il est apparu que le bâtiment, dont l'architecture prévoyait une surface de couverture importante, se prêtait idéalement à l'installation de panneaux photovoltaïques et offrait à la Ville la possibilité de réaliser un site pilote en matière de développement durable. Mis en service en début d'année, le hangar possède une toiture composée de 170 m² de panneaux de silicium qui produiront une puissance de 19800 Wcrête (mesure du voltaïque). Le retour sur investissement est estimé à 11 ans, pour un budget de 134 760 euros, auxquels il faut retrancher 9900 euros de subvention du Conseil Régional.

Voisins en fête

Rendez-vous le 28 mai

Avec 6,5 millions de participants, 672 mairies et bailleurs partenaires, la Fête des voisins est aujourd'hui le premier rendez-vous citoyen en France. Antidote à l'individualisme et au repli sur soi, la manifestation demeure fidèle à la recette qui fonde son succès depuis son inauguration en 1999, à savoir : partager un geste simple en invitant ses voisins autour d'un buffet ou d'un repas, pour un moment de convivialité. Depuis son lancement, la Ville de Guéret s'associe pleinement à cette initiative qu'elle a inscrite au cœur de son action en faveur de la proximité et de la solidarité. L'édition 2010 se déroulera le 28 mai prochain. Pour plus d'infos, contactez votre conseil de quartier ou connectez-vous sur **www.immeublesenfete.com**.

Urbanisme

28 lots supplémentaires au Petit Bénéfice

Une première phase de travaux avait abouti en 2007 à la mise à disposition de 29 terrains viabilisés au petit Bénéfice. Chacun de ces lots a, depuis, trouvé preneur. Aussi, «par arrêté en date du 24/03/09, M. le Député-maire a-t-il autorisé la création de la tranche 2 du lotissement du Petit Bénéfice.» Une extension qui créera 28 lots supplémentaires (dont un réservé à la maison d'accueil spécialisée) d'une superficie allant de 521 à 3060 m², pour un prix fixé à 25,50 euros h.t. le m². L'achèvement de cet aménagement est prévu pour la mi-juin 2010. Le dossier est d'ores et déjà consultable en Mairie auprès du Secrétariat général. Les réservations s'effectuent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ou par téléphone : 05 55 51 47 31.

Communiqué

Recensement militaire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. On leur remet alors une attestation de recensement qui leur sera réclamée s'ils souhaitent s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée). Les données issues de ce recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Musée de Guéret

L'agenda culturel

On ne le dit pas assez. Or, le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret est résolument un lieu qui bouge. En marge de ses collections permanentes — remarquables au demeurant —, les événements s'y bousculent. Preuve à l'appui.

- **Mercredi 7 avril**
Visite à 15h00 sur le thème de la sculpture dans le cadre de La Creuse en famille.
- **Samedi 10 avril**
Visite commentée à 15h00. Thème : 1,2,3... 7 œuvres incontournables du Musée!
- **Mercredi 14 avril**
Visite à 15h00 sur le thème du Moyen Âge dans le cadre de La Creuse en famille.
- **Jeudi 29 avril**
"Une heure, une œuvre" à 20h30. Présentation en musique du tableau d'Eustache Lesueur.
- **Jeudi 6 mai**
Conférence à 20h30 par Jean-Marc Ferrer sur le thème des émaux en Limousin.
- **Samedi 15 mai**
La Nuit des Musées (animations, art contemporain en collaboration avec l'Artothèque du Limousin).
- **Samedi 5 juin**
Visite commentée à 15h00 sur le thème : Auguste Rodin et Anna Quinquaud.
- **Du 18 juin au 19 septembre**
Exposition temporaire "Fernand Maillaud, peintre d'ici et d'ailleurs".

Communiqué

Rendez-vous en centre-ville

Boutiques Cœur de Guéret, la toute jeune association des commerçants du centre-ville nous communique ses prochains rendez-vous.

• **Fête des mères :** tombola. A gagner 2 bons d'achat d'une valeur de 50 euros valables chez les adhérents. Les bulletins de participation sont à remplir chez les commerçants participants, signalés par une affiche, du lundi 24 mai au samedi 29 mai.

• **Fête des pères :** opération identique. Les bulletins sont à remplir du lundi 14 juin au samedi 19 juin.

• **Fête de la musique :** ouverture des magasins de 20h00 à 23h00.

Inscriptions scolaires 2010/2011

Pour les enfants qui rentrent pour la première fois à l'école maternelle ainsi que les nouveaux arrivants sur le secteur d'une école :
les familles peuvent retirer les dossiers d'inscriptions scolaires auprès de la Mairie de Guéret - Service Accueil ou Service Education - à partir du 10 mai 2010. Elles auront jusqu'au 31 mai 2010 pour remettre ces dossiers dûment complétés auprès de la Mairie de Guéret – Service Education du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Pour les enfants admis au CP :
un dossier d'inscription sera transmis aux familles par le biais des écoles maternelles le 20 avril 2010. Il sera à rendre complété à l'école pour le 30 avril 2010.

Secrets de famille

4èmes Rencontres du fait-divers

Fascinants, mystérieux, inquiétants, magiques parfois, tels seraient les secrets de famille ! Caïn, Abel, secret de famille ! Epoques, univers géographique ou social, mensonges, non-dits... D'une génération à une autre, impitoyablement, silences et révélations intriguent et révoltent et peuvent tourner au drame familial, au crime, à la tragédie.
Pourquoi et comment se transmet ce drame familial ? A quels traumatismes condamne-t-il ? En dévoiler les ressorts est-ce faire acte de voyeurisme ou bien protéger les victimes ? Pour y répondre : projections de films, dédicaces d'auteurs, table ronde, théâtre, exposition de photos, conférences et contes dans les bars de la ville dans le cadre des 4èmes Rencontres du fait-divers, du 27 au 29 mai 2010 à Guéret.

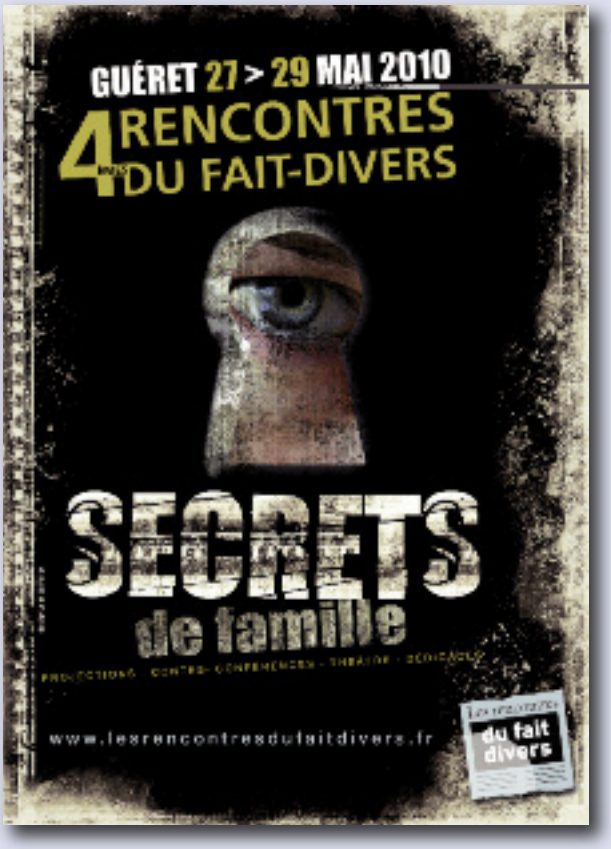

http://www.lesrencontresdufaitdivers.fr/

Siers

Du nouveau dans la collecte des déchets à Guéret !

Depuis le 29 mars 2010 une nouvelle organisation est en place permettant notamment de simplifier le rattrapage des jours fériés (la collecte est désormais rattrapée le lendemain) et d'améliorer la propreté en centre ville.

Nouveaux jours et horaires de collecte

Le nouveau marché de collecte des déchets de la Ville de Guéret pour la période 2010 - 2015 a été attribué à l'entreprise Véolia.
Depuis le 29/03/2010, certains jours et heures de collecte ont été modifiés. Le nouveau calendrier de collecte détaillant les jours de collecte est disponible en mairie, à la déchèterie ou sur le site du SIERS (www.siers.fr : rubrique déchets/documents téléchargeables).

Jours fériés

Pas de collecte les jours fériés. Les modalités de rattrapage sont simplifiées : toute collecte prévue un jour férié est rattrapée le lendemain (si le jour férié est un samedi, la collecte est rattrapée le lundi suivant).

Exemples :

- la collecte prévue le samedi 8 mai 2010 sera rattrapée le lundi 10 mai 2010 à la même heure.
- la collecte prévue le jeudi 13 mai 2010 (Ascension) sera rattrapée le vendredi 14 mai 2010 à la même heure.
- la collecte prévue le lundi 24 mai 2010 (Pentecôte) sera rattrapée le mardi 25 mai 2010 à la même heure.

Quand sortir les bacs ou les sacs ?

Pour ne pas nuire au cadre de vie de tous :

- pour les collectes du soir (19h), sortir les déchets un peu avant ;
- pour les collectes du matin (5h20, 6h30), sortir les déchets la veille au soir.

Après la collecte, merci de rentrer les bacs dès que possible.

Bac refusé ? Pédagogie et amélioration de la qualité

Si les agents de collecte constatent la présence de déchets non conformes (déchets verts, ordures ménagères, verre, produits toxiques…) dans votre bac bleu, votre bac ne sera pas collecté. Ces déchets non conformes peuvent souiller les autres déchets recyclables, être dangereux pour les agents de collecte ou de tri ou être trop volumineux pour être collectés. Si votre bac a été refusé (scotch orange sur le couvercle), vous pouvez directement contacter les conseillers du tri au 05 55 89 86 06.

OU

INFO PRATIQUES

Bacs individuels ou de regroupement : mode d'emploi

• Déchets à recycler : en vrac dans le bac bleu
• Ordures ménagères : en sacs bien fermés dans le bac marron
Si vous déménagez, vous devez laisser votre bac. Les bacs sont la propriété du SIERS.
Ils sont affectés à une maison.
Votre bac est cassé ?
Trop petit ou trop grand ?
Vous venez d'emménager ?

Sacs : mode d'emploi

Le SIERS fournit les sacs bleus et noirs nécessaires à votre foyer (pour les foyers non équipés de bacs). Ils sont distribués par le SIERS sur présentation d'une nouvelle carte, remise sur présentation d'un justificatif de domicile. Ce système permet une collecte homogène au service de la propreté de la Ville.
Vous n'avez pas de carte ?
Vous n'avez plus de sacs ?

Contactez le SIERS au 05 55 89 86 06

Bacs ou sacs ?
Vous préférez avoir des bacs plutôt que des sacs ?
Si votre logement permet de rentrer les bacs (cour, garage, jardin), n'hésitez pas à contacter le SIERS.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : Une ligne directe SIERS INFO DECHETS 05 55 89 86 06
Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.siers.fr : des informations dans les meilleurs délais (rattrapage de jours fériés, incidents de collecte en raison de pannes/intempéries...), la possibilité de s'abonner à la newsletter, des renseignements sur les filières...

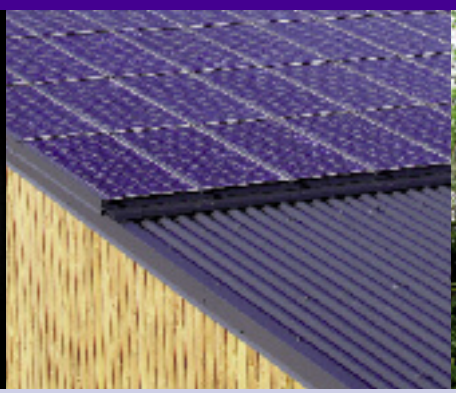

Radioscopie

D'où vient l'argent ?

655 K € 7%	1 115 K € 12%	1 130 K € 13%	3 950 K € 44%	2 150 K € 24%
FCTVA • Remboursement par l'Etat de la TVA engagée sur les investissements antérieurs **TLE** •Taxe d'urbanisme s/permis de construire	**Dotations et subventions** • Participations de l'Etat, de la Région, du Département ou de l'Europe dans le cadre des programmes d'investissement	**Reventes** • Cessions de terrains ou d'immeubles **Reversements d'avances** • Remboursement d'emprunts effectués sur le Budget Général pour des Budgets Annexes	**Emprunts** • Nouveaux emprunts complétant le financement du programme de l'excercice	**Autofinancement par la section de fonctionnement**

Investissement 9 000 K €*

A quoi sert l'argent ?

1 490 K € 17%	6 230 K € 69%	1 280 K € 14%
Acquisitions •Terrains • Logiciels • Matériel & mobilier • Véhicules • Outillage technique	**Travaux** •Voirie et bâtiments **Subventions d'équipement** • Participation à des investissements réalisés par des organismes extérieurs	**Rembourssement capital emprunts** • Part annuelle des emprunts réalisés les années précédentes • Avances aux BA

** Hors opérations patrimoniales.*

du budget général

D'où vient l'argent ?

1 245 K € 7%	10 180 K € 59%	3 825 K € 22%	1 310 K € 8%	400 K € 2,5%	240 K € 1,5%
Produits de gestion • Redevances des services sportifs, culturels, périscolaires sociaux et des immeubles loués	**Impôts et taxes** • Taxe d'habitation • Taxe foncière • Reversement partiel de taxe professionnelle (Communauté de Communes) par l'Etat des exonérations • Fiscalité indirecte (droits de place, de mutation, de stationnement)	**Dotations de l'Etat** • Dotations forfaiaire, solidarité urbaine, péréquation, recensement, spéciale instituteur…	**Transferts reçus** • Subventions versées par l'Etat, la Région, le Département ou la CAF dans le cadre du fonctionnement des services	**Atténuation de charges** • Remboursement sur personnel (mises à dispositions, aides de l'Etat…) • Reversement de frais avancés pour des services cogérés • Travaux en régie transférés en investissement	**Produits exceptionnelles et financiers** • Rectificatifs sur trop-payés • Remboursements de sinistres • Gains de change

Fonctionnement 17 200 K €

A quoi sert l'argent ?

2 150 K € 12%	3 760 K € 22%	8 720 K € 51%	1 060 K € 6%	340 K € 2%	340 K € 7%
Auto-financement destiné à la section investissement	**Charges générales** • Achats et services (EDF fournitures scolaires et équipements assurances, maintenance, transports, télécom…)	**Ressources humaines** • Agents des services périscolaires sportifs culturels techniques et administratifs	**Transferts versés** • Subventions d'aide aux associations • Créances irrécouvrables • Fonctionnement du groupe d'élus	**Frais financiers** • Intérêts des emprunts réalisés les années précédentes	**Charges exceptionnelles** • Régularisations sur trop-perçus • Provisions • Subventions d'équilibre aux Budgets Annexes

Chantier phare de l'exercice 2010 : le rond-point de Cherbailloux génère un investissement de 1.300.000 euros, pour la part de la Ville.

Budget 2010

L'eau et le feu

Comme une antienne, nous avions déjà abordé lors du débat d'orientation budgétaire, les difficultés auxquelles se heurte l'ensemble des collectivités, et à chaque niveau de l'édifice, pour établir un projet de budget 2010. En dépit d'une conjoncture de plus en plus délicate, au Conseil municipal de Guéret, le groupe majoritaire s'est engagé à maintenir la pression fiscale en deçà du panier du maire, lequel constitue l'indice admis de mesure de l'inflation constatée pour les communes.

Ainsi, la taxe d'habitation progresse-t-elle de 1,4 %, tout comme le foncier non bâti (le cadre légal exige, en effet, l'application de taux identiques entre ces deux contributions). Le foncier bâti, de son côté, augmente de 1,6 %.

Si la poursuite de nos projets n'est, pour l'heure, pas remise en cause, le contexte nous incline à une extrême vigilance. Ecartelé entre plusieurs réalités en principe inconciliables : recul des dotations, maîtrise de la fiscalité, respect des engagements — cherchez l'erreur —, le budget 2010 de la Ville de Guéret, qui vous est présenté dans ce magazine, doit son équilibre à un exercice d'acrobatie financière. Cette année encore, « ça tient », comme on dit. Pour combien de temps…

Serge CÉDELLE **Adjoint au Maire chargé des finances**

Budgets annexes
gérés par la commune

EXERCICE 2010 EN MOUVEMENT BUDGÉTAIRE

Budgets annexes administratifs

Libellés	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Campings municipaux	*Budget clôturé - Activité intégrée au Budget général à partir du 01/01/2010*		
Espace René Cassin	*Budget clôturé - Activité intégrée au Budget général à partir du 01/01/2010*		
Restauration collective	10 000	1 270 000	**1 280 000**
Lotissements communaux	1 175 000	1 262 445	**2 437 445**
Forêt communale	*Budget clôturé - Activité intégrée au Budget général à partir du 01/01/2010*		
TOTAL	**1 185 000**	**2 532 445**	**3 717 445**

Budgets annexes industriels et commerciaux

Libellés	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Service de l'eau potable	970 000	860 000	**1 830 000**
Service de l'assainissement	805 000	695 000	**1 500 000**
Régie des transports	-	210 000	**210 000**
Activité « Pompes funèbres »	-	6 200	**6 200**
TOTAL	**1 775 000**	**1 771 200**	**3 546 200**

En 2008, les rencontres internationales des villes jumelées avaient rassemblé 80 communes jumelées du Limousin à Guéret.

Le premier rendez-vous avec une délégation allemande est fixé du 29 avril au 2 mai sur le stand de la Foire Exposition à Pommeil où nous espérons vous retrouver nombreux.

Guéret Stein : 20 ans d'échanges, d'amitié et de solidarité

20 ans déjà ! On ne voit pas le temps passer. Guéret s'apprête à fêter un événement essentiel dans sa vie citoyenne : le jumelage signé avec la ville de Stein en Moyenne Franconie, la première fois le 8 juillet 1990 à Stein puis le 9 juin 1991 à Guéret.

La Charte officialisant l'union entre les deux villes a été paraphée par les maires André Lejeune et Werner Biewald. Elle insiste sur la consolidation des liens d'amitié entre les habitants des deux villes, le renforcement de la solidarité européenne et sur la nécessité de la paix. A partir de la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, la dynamique du jumelage entre la France et l'Allemagne a pris sa vitesse de croisière impulsée par la Région Limousin. Le choix de notre partenaire allemande s'est établi à partir de faits historiques qui ont marqué nos populations et nos régions pour toujours, ainsi qu'en fonction de caractéristiques communes : démographiques, administratives, scolaires... mais aussi sur des volontés de mettre en commun des savoir-faire en matière de développement économique.

La vie d'un jumelage s'appuie sur la volonté des élus des villes concernées et intègre les habitants au sein d'un Comité de Jumelage. C'est ainsi que notre Comité est né et qu'il fait vivre les ambitions évoquées. Les thèmes essentiels qui sous-tendent les activités depuis 20 ans portent sur les échanges entre artistes-peintres par le biais d'expositions, la musique, les ensembles vocaux, l'apprentissage de la langue allemande, l'accueil chez l'habitant, les séjours jeunes 12-16 ans et les échanges scolaires entre établissements d'enseignement.

Des événements particuliers ont également renforcé nos liens. Personne n'a oublié la tempête de 1999 mais se souvient-on que les pompiers allemands étaient venus nous prêter main forte ? Depuis, les soldats du feu des deux villes ont établi des relations professionnelles suivies. Notre 20ème anniversaire sera fêté du 27 au 31 mai 2010. Le programme comprendra une partie réservée à l'accueil de nos amis, des séances de travail entre élus, des conférences ouvertes aux Guérétois. Le thème retenu sera « 2010, année européenne du combat contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

C'est donc une belle histoire d'amitié et d'échange qui se poursuit entre nos deux nations, petites parties d'Europe. Bientôt, elle pourrait s'élargir à la ville de Puck en Pologne. Le jumelage constitue désormais un axe à part entière de la politique de la ville. En nous projetant vers les territoires européens, et par-là vers l'autre, il est devenu un outil décisif d'éducation à la citoyenneté.

Les travaux du Conseil municipal d'enfants

Aider les personnes âgées

La commission solidarité du Conseil municipal d'enfants a planché sur un document pointant les dangers à la maison pour les personnes âgées. Ce projet a été mené en relation avec le CCAS. Les enfants ont souhaité que tous les habitants puissent avoir ce document chez eux.

Elus enfants
CELIK Aykut, GERMAIN Lucas, LATOUR Axelle, VALENT Aurélien, BEAUDOIN Alexia, LAURO Marie

Elus adultes
Mlle CHAGNON Christine, conseillère municipale

Animateur de la commission
M. ELGANFOUD Karim, animateur municipal

CUISINE
- Attention à l'eau, aux plaques chauffantes, à l'huile
- Attention aux produits ménagers
- Bien ranger les couverts
- Bien fermer le réfrigérateur
- Ne pas avoir de placard en hauteur
- Ne pas marcher pieds nus
- Avoir un bon éclairage
- Bien ranger les chaises

GARAGE + JARDIN
- Bien ranger les outils
- Laisser un passage accessible
- Avoir un bon éclairage extérieur et intérieur
- Faire attention aux abords de la piscine
- Avoir une boîte aux lettres accessibles
- Faire attention aux dalles non stables
- Faire attention à la plantation
- Avoir une rampe d'accès

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18

Police 17

Urgences 05 55 51 70 10

SAMU 15

Hôpital 05 55 51 70 00

Permanence des soins, médecin de garde 05 55 61 82 02

SALLE DE BAIN + TOILETTES
- Avoir une baignoire ou une douche accessible
- Penser à sécuriser les prises
- Eviter d'entreposer des objets sur le passage (pèse personne, tapis)
- Avoir des serrures sécurisées

SALON + SALLE À MANGER
- Faire attention aux escaliers dangereux, avoir une rampe
- Faire attention à la cheminée
- Bien ranger les fils de la télévision et de l'ordinateur
- Bien dégager le passage (tapis)
- Avoir un bon éclairage
- Posséder un téléphone à grosses touches

CHAMBRES
- Avoir un bon éclairage
- Bien dégager le passage
- Avoir un lit accessible et adapté
- Ne pas encombrer le passage (tapis)
- Avoir des placards adaptés
- Avoir un téléphone à grosses touches

En application de la loi Démocratie de proximité, du 22 février 2002, cette double page est s'exprime ici sous sa responsabilité. Cet espace permet, au fil des publications, à toutes les du Bulletin d'information officiel de la Ville de Guéret.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE ET SOLIDAIRE
"GUÉRET, UNE AMBITION PARTAGÉE"

Nous voulions parler de l'été

Christian Favier,
Adjoint au Maire
Parti Socialiste

Que l'on ne vienne plus jamais nous dire que les élus guérétois « pleurnichent », comme on a pu l'entendre de la bouche de responsables politiques locaux décidément peu inspirés.
Certes, nous n'avons de cesse de dénoncer dans cette tribune les difficultés pour l'équipe municipale de moderniser la cité tandis que l'Etat s'ingénie à vider notre territoire de ses ressources. Nous ne demandons d'ailleurs pas mieux que de changer de disque – nous voulions parler de l'été qui se profile, des animations à Courtille, des concerts de juillet qui se préparent. Or, les coups s'abattent à une cadence qui ne faiblit pas.
Dernier rebondissement en date : le recul de la dotation de fonctionnement pour la Ville de Guéret s'annonce très inquiétant.
Alors oui. Il y aurait de quoi pleurnicher. Elus et contribuables de concert. Il y aurait de quoi se prendre la tête à deux mains lorsque les Guérétois sont fondés à attendre, en retour de l'impôt acquitté, que les enfants soient accueillis, les transports assurés, la voirie entretenue, la vie associative soutenue, la culture vivante, la solidarité renforcée, le tissu économique consolidé.
Pour tenir ces engagements, la majorité s'en remet à deux principes : une rigueur budgétaire de tous les instants combinée au travail en partenariat. A ce titre, nous applaudissons la victoire en Limousin des idées de progrès et de justice sociale, à l'occasion des récentes élections régionales. A Guéret, lors de cette même consultation, le score obtenu par l'ensemble de la gauche a atteint 71%.
Il s'agit d'une marque de confiance dont la majorité municipale se félicite ouvertement. Il est en effet de tradition qu'au sein de celle-ci chaque sensibilité ait voix au chapitre. C'est l'une des clés du développement de notre cité. ●

On connait la chanson…

Alain Teissedre,
Conseiller Municipal
Parti Communiste

… Aujourd'hui, on n'a plus le droit, d'avoir faim ni d'avoir froid. C'était il y a plus de 25 ans. Une génération.
Et pourtant, les personnes en difficulté sont de plus en plus nombreuses. La banque alimentaire parle d'une augmentation en Creuse de 16% de l'aide alimentaire auprès des associations caritatives. Pendant que les restos du cœur, le secours populaire, le secours catholique, les CCAS et le Conseil Général tentent de faire face, certains, afin de se dédouaner, nous disent c'est la faute à la crise. Mais la crise ne vient pas de nulle part. Elle ne tombe pas du ciel. Il n'y a pas de fatalité aux profondes difficultés, à la détresse, voire à la misère que connaissent de nombreux Creusoises et Creusois. Elles viennent d'un système capitaliste fondé sur la recherche effrénée du profit au seul bénéfice d'une minorité.
Alors que de plus en plus de personnes souffrent de la politique du pouvoir en place, les grandes entreprises du CAC40 ont dégagé en 2009, 49 milliards de bénéfice qui seront répartis entre les actionnaires de ces sociétés.
Alors que le rapport de la cour des comptes signale que les niches fiscales représentent un manque à gagner de 145 milliards pour l'Etat, on nous explique qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses pour répondre aux problèmes de l'école, de la santé, des retraites. La réalité est beaucoup plus violente, c'est l'enrichissement d'un côté, les sacrifices de l'autre. On mesure combien, à l'expérience du quotidien, la notion du partage des richesses n'est pas simplement un slogan. C'est le seul moyen pour répondre de façon durable à la crise. En attendant, la municipalité de Guéret avec son CCAS reste à l'écoute de toutes celles et de tous ceux qui vivent des moments difficiles, nous ne laisserons personne sur le bord de la route. ●

réservée à l'ensemble des groupes qui composent le Conseil Municipal. Chaque élu sensibilités politiques de s'adresser démocratiquement aux Guérétois dans les colonnes

GROUPE "GUÉRET POUR TOUS"

Les collectivités mises en difficulté

Jean-Bernard Damiens,
Adjoint au Maire
Les Verts

Notre conseil municipal a voté récemment son budget pour 2010. Les projets de gestion ou d'investissements sont fidèles aux engagements pris devant les électeurs par notre majorité.
Toutefois, lors du débat, nous avons pu pointer les inquiétudes fortes concernant la gestion des collectivités territoriales. La réduction drastique des services de l'Etat est entrée en vigueur au 1er janvier dernier, supprimant nombre d'emplois et éloignant l'accès aux services publics en Creuse.
Contrairement à certaines affirmations, la crise n'est pas terminée ; les difficultés et souffrances importantes sont le lot quotidien pour beaucoup, et même de plus en plus. Les collectivités locales s'emploient à essayer d'améliorer la vie quotidienne de chacun tout en maintenant une cohésion sociale. Le projet de réforme des collectivités, actuellement présenté par le gouvernement, menace l'exercice même de leurs compétences en leur transférant de nouvelles charges, tout en les asphyxiant dans leur gestion. La décentralisation est remise en cause ; la démocratie, par la mise en place des nouveaux conseillers territoriaux, est menacée.
Les dernières élections régionales ont montré une certaine forme de désespérance par le nombre préoccupant des abstentionnistes ; elles ont aussi exprimé un profond désaccord avec la politique du président de la République. Seul, un changement de cap fort dans les politiques nationales pourra redonner espoir au plus grand nombre, en rétablissant une justice sociale, en mettant en place des politiques écologiques volontaristes, en restaurant la démocratie de proximité.
Seul un changement de majorité nationale peut le réaliser. Europe Ecologie, confirmée comme troisième force politique, prendra toute sa place à cette reconquête ; elle commence maintenant.

AU JOUR DE LA MISE
SOUS PRESSE
DE CE NUMÉRO 90
DE GUÉRET BOUGE,
LA TRIBUNE D'EXPRESSION
DU GROUPE
« GUÉRET POUR TOUS »
N'ÉTAIT PAS
TRANSMISE AU DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION.

la fête des voisins

vendredi 28 mai 2010

à Guéret

www.immeublesenfete.com